



Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2015

LUCA BERNHARDT ET THOMAS MARTINET, PUBLICIS CONSEIL PORTERONT LES COULEURS DE LA FRANCE A LA YOUNG LIONS COMPETITION PRINT

Le Club des Directeurs Artistiques et 366 se sont réunis afin d'élire le team qui représentera la jeune création Française à Cannes.

Parmi les 21 teams candidats, le jury a sélectionné **Lucas Bernhardt** et **Thomas Martinet** de l'agence **Publicis Conseil**.

Le team gagnant sera invité au Festival de Cannes durant la première partie de la manifestation. Une adhésion gratuite au Club ainsi que 10 inscriptions à la compétition du Club (catégories presse quotidienne et rédaction) viendront compléter cette dotation.

Les deux autres team short-listés ne sont pas en reste. **Simon Ohayon** et **Joachim Lesne** de l'agence **d'Altmann + Pacreau** ainsi que **Alice Labau** et **Hélène Lucas** de l'agence **DDB** se verront offrir une adhésion au Club des Directeurs Artistiques pour un an.

Rappelons l'engagement de 366 aux côtés du Club des Directeurs Artistiques et qui se matérialise par des actions en directions des jeunes créatifs : Young Lions Competition Print et Best Yet les années précédentes.

Le Jury du Club des Directeurs Artistiques, était présidé par Bruno Ricard, Directeur Général Adjoint Marketing, Etudes & Communication 366 et Bertrand Suchet, Président du Club des Directeurs Artistiques aux côtés de Marie-Catherine Dupuy, Secrétaire Générale du Club, Olivier Desmettre, Directeur de Création, Publicis Conseil, Hervé Brossard, Président et CEO Omnicom Media Group, Olivier Henry, Directeur de la Création, Hérémie, Olivier Apers, Directeur de Création, BETC Paris



366, une régie média partenaire du Club 366 est la régie de 41 millions de personnes chaque mois, touchées par les applis, les sites ou les journaux de PQR. Ce grand média de proximité met à la disposition des annonceurs une plateforme de communication exceptionnellement puissante... et trop souvent mal utilisée en création. Le soutien du média et de sa régie 366 à la profession des créatifs est une constante depuis des années, qui vise à promouvoir et mettre en valeur la création de qualité dans nos supports. . L'engagement de 366 dans le soutien de la création publicitaire est constant depuis plus de 15 ans, au travers notamment de son partenariat avec le Club des Directeurs Artistiques qui se matérialise par l'organisation du concours Young Lions Competition mais aussi la réalisation de travaux d'édition conjoints ou d'événements dédiés à la promotion de la création en Presse Quotidienne. Contact : Bruno RICARD, Directeur Général Adjoint Marketing, Etudes & Communication - 101 Boulevard Murat – 75771 Paris Cedex 16.

A propos du Club des Directeurs Artistiques Le Club des Directeurs Artistiques regroupe depuis 1968 tous les professionnels des filières des Arts appliqués (plus de 500 membres) couvrant les différentes métiers : publicité, audiovisuel, digital, évènementiel, design etc... Ses objectifs sont multiples : témoigner de la qualité de la création Française, promouvoir le travail d'imagination et d'innovation de tous les créatifs, mettre en exergue les grands courants et idées qui font la force des métiers créatifs au travers de son concours annuel, son annuaire et de ses différentes actions auprès des jeunes générations afin de transmettre un savoir faire, une culture, aider à l'identification des talents de demain.

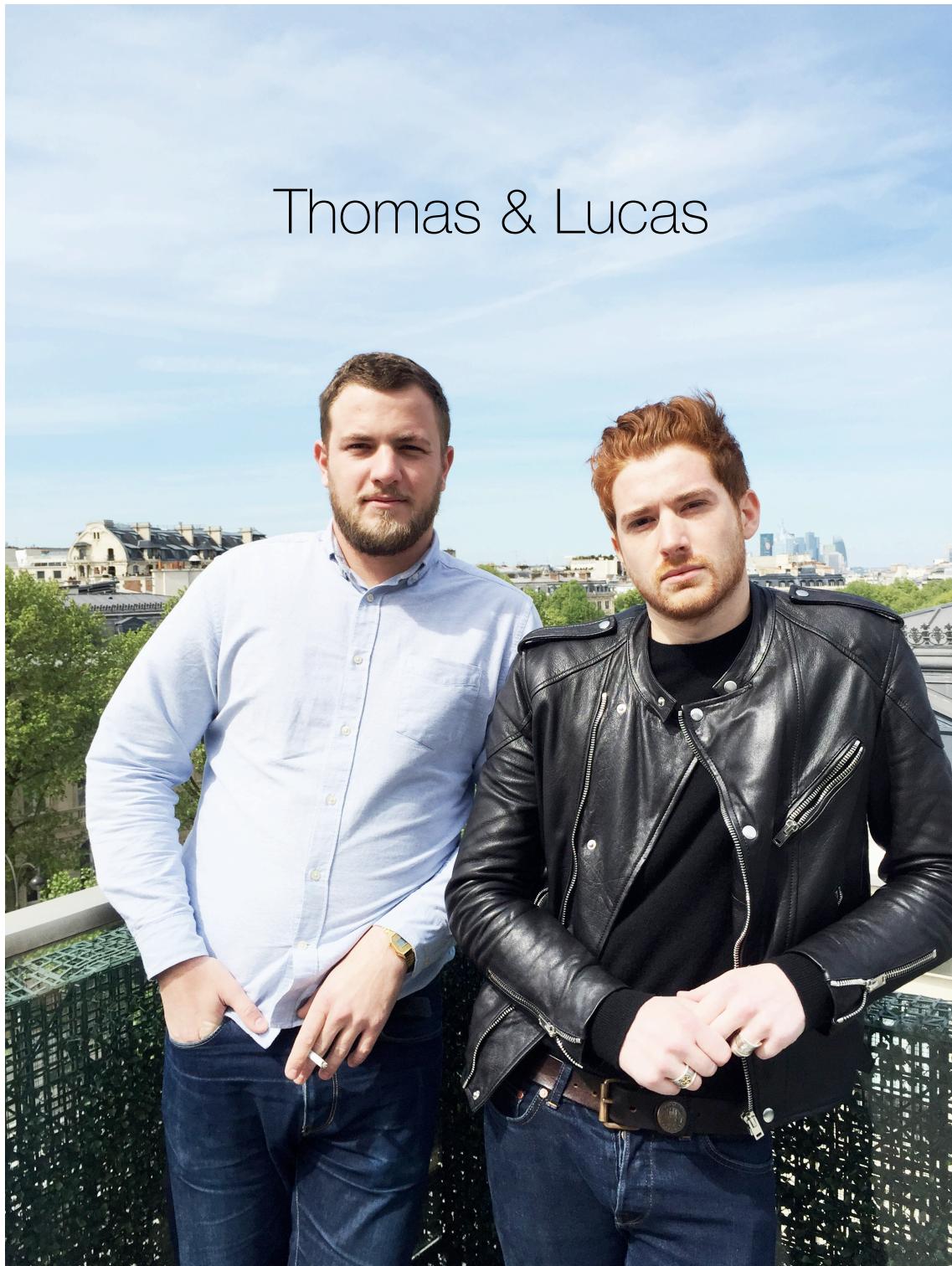
A propos de la Young Lions Competition Print L'AACC est le représentant Français des Cannes Lions. Le team sélectionné représentera la France et affrontera les meilleurs teams mondiaux prétendants au prix Young Lions Award pour la catégorie Print. Munis d'un brief client (le samedi à 17h), ils concevront une campagne Print (le dimanche entre 8h et 20h) et la présenteront en anglais devant un jury international. Le team gagnant recevra son prix lors de la Press Design and Cyber Lions Awards Ceremony le mercredi suivant et sera exempt des frais d'inscriptions et d'hébergement pour le festival de l'année suivante.

A propos de l'AACC Crée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884. Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. Contact : Emilie Rohmer, Responsable des relations extérieures et du développement AACC, 40 boulevard Malesherbes, 75008 Paris – 01 47 42 27 26 – erohmer@aacc.fr www.aacc.fr

Contact : // Sophie Gellet sophie.gellet@leclubdesad.org //01 47 42 29 12 // relations presse, Compétition, Partenariats.



Thomas & Lucas



Représentant officiel du Festival de Cannes